

¹ Source : Office of National Statistics, Décembre 2011.

² Santander, Barclays, HSBC et Procter & Gamble, par exemple.

³ ASDA, Sainsbury, Morrison, Tesco, Marks & Spencer, entre autres.

⁴ Comme Coca-cola et Nestlé.

⁵ Allen and Overy.

⁶ B.P., EON, et Shell.

Le concept de Mobilité Sociale pour diminuer le taux de chômage des jeunes en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, le taux de chômage des jeunes de 18 à 24 ans s'élève à 20%¹. Les recherches montrent que le travail des jeunes dépend surtout de la création de nouveaux emplois. Au cours d'une période de récession, conséquence de l'actuelle crise économique mondiale, la première réaction d'un employeur est de suspendre la création de nouveaux postes. Bien que le chômage atteigne également les jeunes diplômés ce sont essentiellement les jeunes dotés d'un faible niveau d'éducation ou ceux dépourvus de qualification professionnelle qui sont touchés.

La coalition gouvernementale britannique a émis plusieurs projets pour réduire ce chômage, dont nous n'analyserons que les deux principales, actuellement en cours de développement.

La première consiste en un concept original de mobilité sociale qui vient d'être promu par le Gouvernement. Ce concept se base sur l'idée de M. Clegg, Premier Ministre-Adjoint : de grandes compagnies dans les secteurs de l'énergie, des banques, des grandes surfaces et grands magasins, des cabinets d'avoués, d'avocats et de comptables, etc..., sont arrivés à un accord pour adopter les mesures nécessaires pour permettre aux jeunes d'accéder, par des stages, à une formation et à une expérience professionnelle. Plus de cent compagnies et organismes professionnels ont déjà été attirés par l'idée. De grandes marques², des chaînes de supermarchés³, des fabricants⁴, des cabinets d'avocats⁵, des fournisseurs d'énergie⁶ souscrivent déjà à ce qu'on appelle le « *business compact* » du Gouvernement et celui-ci s'efforce d'enrôler d'autres organismes dans le projet. Ces compagnies et organismes – qui emploient un total de 2 millions de travailleurs et qui ont un chiffre d'affaires avoisinant les 500 milliards de livres sterling – ont entrepris de collaborer avec les lycées et les collèges pour encourager les élèves à trouver du travail. Un système de mentors a été établi entre les compagnies et les établissements d'enseignement secondaire et des visites régulières sont organisées. Tous ces organismes ont également accepté de publier, sur Internet et par d'autres moyens, des listes de postes disponibles pour encourager les jeunes à candidater à ces offres d'emploi. Les organismes signataires du « *business compact* » ont accepté d'offrir un soutien financier aux jeunes recrutés ; ces derniers auront droit à une aide financière pour leur hébergement ainsi que pour leurs dépenses quotidiennes et ils toucheront le salaire minimum national. La sélection tiendra compte des qualités et des

capacités de chaque individu. De plus aucune discrimination de quelque sorte que ce soit – basée sur la classe sociale, la religion, l'origine ethnique, etc... – ne sera tolérée.

En conclusion, il nous semble qu'il convient d'applaudir cette initiative car elle permettra aux jeunes d'acquérir l'expérience du travail et d'obtenir une formation professionnelle. L'important n'est pas seulement que les organismes signent le « *business compact* » mais qu'ils agissent concrètement, objectivement et de manière positive pour que le concept de mobilité sociale devienne réalité. Il est essentiel qu'ils prennent l'initiative au sérieux. Le marché du travail des jeunes traverse actuellement une période de difficulté, mais ce système donnera aux jeunes l'occasion d'éviter le chômage, d'obtenir une expérience professionnelle tout en touchant une rémunération acceptable pendant leur stage, et plus important encore, cela pourra leur donner la possibilité de trouver un emploi à l'avenir.

La deuxième initiative régionale conçue pour réduire le taux de chômage des jeunes, est « *NET 315* » qui est en cours de développement au Hull College. Le but de cette initiative est de créer 315 entreprises et 515 emplois sur une période allant de 2012 à septembre 2013, tout en apportant une aide aux étudiants pour qu'ils créent leur propre entreprise. L'Union Européenne a fourni une somme de 5,6 millions de livres sterling pour soutenir ce projet et cette contribution a été doublée par des sommes recueillies à l'échelle locale. Le collège travaille en ce moment avec 60 étudiants et à ce jour 26 entreprises ont été créées dans la région de Hull ; lesquelles emploient 43 salariés. Le succès du projet vient du fait que le collège recrute ses enseignants parmi des spécialistes du monde des affaires. Certains d'entre eux gèrent leur propre entreprise et sont ainsi à même de conseiller judicieusement les étudiants et de les guider. Diverses compagnies locales établies de longue date apportent également leur aide en leur offrant des conseils dans le domaine des affaires, de la législation et des règlements et de la comptabilité, etc...

Les ambitions du Hull College vont au-delà de *NET 315* : il projette l'ouverture prochaine pour ses étudiants d'un « *studio* » qui se concentrera sur les « *employability skills* », c'est-à-dire sur les techniques, les aptitudes et le savoir-faire à développer pour qu'un individu soit « *employable* ». C'est à la collaboration des entrepreneurs établis dans la région que le Collège fera appel pour créer des postes d'apprentissage. Le soutien apporté aux étudiants dans la recherche ou la création d'un emploi est aussi important que l'enseignement théorique et pratique qu'ils reçoivent.

